
Communiqué
Pour diffusion immédiate

Bassin Versant Saint-Maurice salue la bonification du financement alloué aux 40 organismes de bassins versants du Québec !

Shawinigan, jeudi 29 mars 2018 – Le 27 mars dernier, lors du dévoilement du budget provincial 2018-2019, Monsieur Carlos Leitao, ministre des Finances, a annoncé officiellement que le financement annuel octroyé aux 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec sera bonifié pour les 3 prochaines années. Le soutien financier octroyé à Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM), gelé depuis 2009, sera dorénavant de 242 250 \$, soit une augmentation de 93 % de ce qui était versé auparavant.

C'est avec enthousiasme que M. Gérald Boivin, président de Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM), commente cette nouvelle : « *Nous accueillons l'augmentation du soutien financier alloué à notre organisme avec joie et soulagement. Cette mise à niveau significative aura notamment pour effet de stabiliser nos actions sur l'ensemble de notre territoire d'intervention et assurera également la rétention des membres du personnel dévoués à la cause* ».

Cette hausse du revenu statutaire servira principalement à mettre en œuvre les actions prioritaires identifiés dans le Plan directeur de l'eau afin de protéger et conserver les ressources hydriques et humides présentes sur le territoire de BVSM.

À propos de Bassin Versant Saint-Maurice

Incorporé en 1991 et connu depuis 2002 sous le nom de Bassin Versant Saint-Maurice, l'organisme compte plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que de la rédaction et de la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision.

– 30 –

Source et information :

Laurianne Bonin

Responsable des communications

Bassin Versant Saint-Maurice

Tél. : 819 731-0521 #4 | laurianne@bvsml.ca